

[FRONT PANEL - FRENCH]

GREEN CROSS®

POUDRE DERITOX® GARDEN GUARD®

USAGE DOMESTIQUE
INSECTICIDE

CONTIENT DE LA ROTÉNONE, UN DÉRIVÉ DE RACINE DE CUBÉ BROYÉE
SUPPRIME LES INSECTES S'ATTAQUANT AUX LÉGUMES, AUX PETITS FRUITS ET
AUX PLANTES À FLEURS

PEUT ÊTRE UTILISÉ JUSQU'À LA VEILLE DE LA RÉCOLTE.

CONTENU NET : 200 g à 1 kg

GARANTIE :

Roténone 0,70 %

N° D'ENR. : 1686
LOI P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #5, Suite 101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7
1-800-668-5669

[BACK PANEL - FRENCH]

MODE D'EMPLOI :

EMPLOI	INSECTES SUPPRIMÉS	APPLICATION
Légumes	Pucerons, criocères de l'asperge, méloés, altises, doryphore de la pomme de terre, cicadelles de la pomme de terre, coccinelles mexicaines des haricots, noctuelles de la tomate, piérides du chou, fausse-arpenteuses du chou, chrysomèles rayées du concombre, chrysomèles maculées du concombre, fausse-teignes des crucifères	Appliquer une couche mince et uniforme sur les deux côtés des feuilles. Répéter le traitement toutes les semaines. Peut être appliqué jusqu'à la veille de la récolte.
Framboises, mûres, raisins de Corinthe et plantes à fleurs	Pucerons	

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être toxique en cas d'ingestion. Éviter l'inhalation de la poudre. Après l'emploi, nettoyer la peau à l'eau savonneuse. Pour les yeux, employer de l'eau claire. Éviter la contamination de la nourriture de consommation humaine ou animale. La roténone est toxique pour les poissons et la faune. Ne pas contaminer l'eau de consommation domestique, des piscines ni d'arrosage.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, amener le patient à l'hôpital en prenant soin d'apporter l'étiquette du produit. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide, et le jeter aux ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

Site Internet : www.scottscanada.ca

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée
© 2006, Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))